LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Essonne

COURAGE ET DÉVOUEMENT

académie Versailles

direction des services départementaux de l'éducation nationale Essonne

éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OPERATION « POMPIERS JUNIORS »

INCENDIE
SECOURISME
PRÉVENTION
COLLÈGES • LYCÉES

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse : service communication
Tel. : 01 60 91 22 19 / Fax : 01 60 91 23 00
communication@sdis91.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ESSONNE

SAPEURS-POMPIERS Essonne
UDSP

Essonne
LE DÉPARTEMENT

Le décret du 11 janvier 2006, pris en application de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et de la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile marque l'importance accordée à l'acquisition par les élèves de savoirs et de comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours. Cette éducation à la responsabilité en milieu scolaire s'ancre dans les programmes, s'exerce dans la vie scolaire et prend pleinement sens dans la vie quotidienne des élèves.

Dans le cadre de « l'Ecole ouverte », une opération spécifique intitulée « pompiers juniors » a été mise en place en Essonne grâce à un partenariat entre l'Education nationale et le service départemental d'incendie et de secours.

Une expérience pilote essonnienne

Dispositif placé sous l'autorité :

- du Préfet
- du Président du Conseil départemental
- du Président du Conseil d'administration du Sdis 91

Dans le cadre d'un partenariat concernant :

- les maires des communes sièges des établissements concernés
- le directeur académique des services de l'Education Nationale
- le directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne
- l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne
- les partenaires institutionnels (Chambre de commerce et de l'industrie, Chambre des métiers …)
- le conseiller national chargé du projet

SOMMAIRE

Un projet pédagogique innovant

Des objectifs partagés

Un bilan positif

La constitution des équipes

Le programme de formation

Les missions dévolues aux jeunes

Les 18 établissements partenaires

Une initiative reproductible

UN PROJET PÉDAGOGIQUE INNOVANT

La genèse du projet

En 2003, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de l'Essonne a été sollicité par l'Inspection académique de l'Essonne et l'écrivain Alexandre Jardin, pour réfléchir à la mise en place d'**un projet pédagogique dans le cadre du dispositif « Ecole Ouverte ».**
Après examen des différentes pistes possibles, il est apparu judicieux de créer parmi les collégiens et lycéens de certains établissements scolaires, des équipes de sécurité.

Les objectifs majeurs :

- **développer la citoyenneté** dans le domaine de la sécurité civile
- **responsabiliser les jeunes** au sein de l'établissement scolaire
- **sensibiliser les élèves** au métier de sapeur-pompier
- **améliorer l'image des acteurs du secours dans les quartiers difficiles**

Dans ce cadre, le Conseil général de l'Essonne, financeur quasi-exclusif du Sdis, s'est associé à cette opération, par un soutien des plus actifs. Cette action valorisante s'est traduite par le financement de certains équipements, ainsi qu'une aide à la promotion de cette action depuis son origine en 2003.

Une politique ambitieuse menée par le Sdis

➲ Sensibiliser et responsabiliser

En s'adressant directement aux jeunes issus parfois de quartiers sensibles, le Sdis de l'Essonne a pour objectifs de :

- faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers dans certains quartiers
- responsabiliser les jeunes en leur confiant des missions
- susciter des réflexes citoyens en matière de sécurité
- promouvoir de « nouvelles pratiques »
- valoriser et responsabiliser

➲ Susciter des vocations

Par une information ciblée, le Sdis a pour ambition de développer :

- le nombre de sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP)
- le volontariat pour renforcer les centres d'incendie et de secours
- la connaissance des métiers administratifs, techniques et sociaux qui concourent au fonctionnement du service
- l'ouverture sur le volontariat civique

Les objectifs de l'Inspection académique

➲ Une mission éducative

Le projet « pompiers juniors » s'inscrit pleinement dans le programme « Envie d'Agir », initié en 2003 par le Ministère de l'Education nationale, qui offre aux jeunes un autre type d'éducation à côté de leur formation scolaire.

Les ambitions de l'Inspection d'académie :

- développer le désir d'engagement et le sens des responsabilités
- favoriser et promouvoir les attitudes civiques
- susciter des vocations pour la sécurité civile

➲ Le développement d'une culture sécurité

Dans le cadre de **l'opération « Ecole Ouverte »**, l'inspection d'académie a voulu, par ce projet, encourager et rendre attractives les activités ouvertes sur la ville et les quartiers.

Les objectifs :

- transmettre les connaissances en matière de sécurité
- initier aux gestes de la prévention et des premiers secours
- développer l'intérêt pour les domaines propres à la sécurité

Le projet se concrétise par la formation d'une équipe de pompiers juniors « chargés de la sécurité incendie et secours » au sein des établissements scolaires.

Bilan à court terme

- modification du comportement : écoute, discipline, relationnel
- intérêt manifeste et immédiat : l'apprentissage pratique et ludique
- participation active : appartenir et tenir un rôle dans une équipe
- assiduité et respect : présence effective et reconnaissance réciproque
- adaptation nécessaire et enrichissante : se connaître et s'apprécier

Bilan à moyen terme

- reconnaissance dans l'établissement du Pompier Junior
- suivi mensuel assidu des élèves
- respect des missions données
- diminution notable des actes de vandalisme
- amélioration des contacts dans certains quartiers
- inscription de certains pompiers juniors au dispositif jeunes sapeurs-pompiers
- intérêt pour le métier de sapeur-pompier et pour l'engagement en tant que sapeur-pompier volontaire

LA CONSTITUTION DES ÉQUIPES

Le public cible

Dans les collèges et lycées : 12 élèves, accompagnés par **des adultes**.
Les équipes sont constituées en tenant compte de la parité entre les filles et les garçons.

Les référents adultes des établissements

Les référents « adultes » des établissements scolaires sont désignés parmi les membres de la communauté éducative (enseignants, ATOS, parents d'élèves, autres acteurs de la vie scolaire…).

Les référents sapeurs-pompiers

L'équipe formatrice est composée au minimum d'un officier (chef de centre d'incendie et de secours ou son adjoint) et de quatre sapeurs-pompiers formateurs.

Chiffres 2015

18 établissements scolaires partenaires

Chiffres clés

Nombre de pompiers juniors formés dans le cadre de l'opération « Ecole ouverte »

Au total : + de 2 000 élèves formés depuis 2003

LE PROGRAMME DE FORMATION

La prévention et la lutte contre les incendies

La prévention des incendies :

- les principes de sécurité
- la conduite d'exercices d'évacuation
- l'accueil aux sorties extérieures de l'établissement (accès, regroupement des élèves…)

La lutte contre l'incendie :

- l'utilisation des extincteurs
- le maniement des dispositifs de sécurité [Robinet d'Incendie Armé (RIA), …]

Le secourisme

La formation de secourisme délivrée aux pompiers juniors couvre l'ensemble des modules leur permettant d'obtenir le **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1)**, anciennement AFPS.

LES MISSIONS DÉVOLUES AUX JEUNES

Devenir des relais d'information

L'opération « pompiers juniors » repose sur un travail commun entre les élèves, leurs enseignants et l'encadrement sur les sujets relatifs à la sécurité. L'objectif est de donner les moyens aux jeunes de sensibiliser leurs camarades sur ces sujets.

La sensibilisation des élèves est axée sur :

- l'organisation de la sécurité incendie
- le rôle des équipements de sécurité (portes coupe-feu, commandes de désenfumage…)
- les exercices d'évacuation (plans d'évacuation, regroupements)
- le secourisme (principes fondamentaux)
- la prévention des accidents domestiques
- la prévention routière

Devenir un référent sécurité

Au terme de leur formation, les pompiers juniors deviennent des référents sécurité auprès de leurs camarades et intègrent l'équipe sécurité de leur établissement.

Leurs missions :

- intégrer l'équipe de premier secours au fonctionnement de l'établissement
- délivrer les premiers secours (sous tutorat de l'infirmière scolaire…)
- vérifier les équipements de sécurité incendie
- organiser les exercices d'évacuation
- accueillir les sapeurs-pompiers sur le site
- tenir un poste de secours lors des manifestations (cross, conférences…)

UNE INITIATIVE REPRODUCTIBLE

En décembre 2005, le ministre de l'Education nationale, Monsieur Gilles de Robien, s'est déplacé au centre d'incendie et de secours de Palaiseau pour recueillir les impressions des jeunes et des sapeurs-pompiers sur cette opération. Constatant son succès, il étend ce dispositif au niveau national, dans les zones d'éducation prioritaires en ciblant en premier lieu les établissements labellisés dans le réseau « ambition réussite ».

UN RAID ANNUEL

Chaque année, depuis 2005, le Sdis de l'Essonne organise un raid aventure pour emmener un groupe de pompiers juniors à la découverte d'un pays ou d'une région de France pour y pratiquer activités sportives et allier la découverte d'autres territoires…

Depuis 2005, 11 raids réalisés